



*Echos de la*

# MONUSCO



## **Droits de l'Homme en RDC** **Mettre la protection** **au centre des priorités** **du Gouvernement**

### ■ Nord Kivu :

La MONUSCO prête à aider à assainir la prison centrale de Goma

### ■ Fidèle Sarassoro

préoccupé par la situation humanitaire des déplacés de Dungu

### ■ Controverse autour de

l'exploitation pétrolière dans le parc des Virunga

# Sommaire

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Roger Meece, à Goma, Nord Kivu, le 9 avril 2012.

## 3 Nouvelles

**Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme en visite en RDC**

## 6 Interview

**Chander Prakash : "La MONUSCO fait tout son possible pour assurer la sécurité des civils dans les Kivu"**

## 8 Reportage

**Fidèle Sarassoro visite les déplacés de Dungu**

## 10 Nord Kivu

**Goma : nécessité d'assainir la prison centrale**

## 12 Equateur : efforts d'amélioration de la situation des droits de l'Homme

## 13 Diagnostic

**Décès en détention : un défi à relever à Muene Ditu**

## 14 Zoom

**Environnement**

**Parc des Virunga : la population s'oppose à l'exploitation pétrolière de son sous-sol**

### Photo couverture :

M. Ivan Šimonović salue une foule d'enfants à Kamako, territoire de Tshikapa, Kasai Occidental  
Photo MONUSCO/Elie Katende

## Roger Meece : "Bosco Ntaganda est une menace pour la sécurité des populations"

**E**n visite de travail à Goma, province du Nord Kivu, le 9 avril 2012, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Roger Meece, s'est prononcé sur le cas du Général Bosco Ntaganda, estimant que ce dernier constitue une menace pour la sécurité des populations, et doit être arrêté et traduit en justice. Un extrait de propos de M. Meece recueillis par Jules Ngala de Radio Okapi.

*"Depuis longtemps, nous avons bien parlé des problèmes posés par Bosco Ntaganda. C'est quelqu'un (...) qui pose une menace à la sécurité de la population dans la Région depuis assez longtemps. C'est quelqu'un recherché par la CPI (ndlr: Cour pénale internationale), et nous pensons que toute personne recherchée par la CPI doit être traduite sûrement en justice (...) J'encourage donc tout le monde qui pense s'allier à Bosco ou ceux qui pensent à désertier leurs postes de ne pas le faire et de reprendre leurs places, comme soldats au sein des FARDC (ndlr: les Forces armées de la République démocratique du Congo)". ■*

Directeur a.i. de l'Information Publique  
Madnodje Mounoubai

Coordonnateur  
Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef  
Joseph Tshimanga

Infographiste  
Jésus Nzambi Sublime

## Droits de l'Homme

## “Le nouveau gouvernement de la RDC a toutes les possibilités d'accroître la protection des droits de l'Homme”, estime Ivan Šimonović

Ivan Šimonović, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme, a effectué une visite officielle en République démocratique du Congo du 2 au 10 mai 2012. Il a tenu une conférence de presse le jeudi 10 mai 2012 au Quartier général de la MONUSCO, au cours de laquelle il a encouragé l'engagement pris par le Gouvernement congolais d'améliorer la situation des droits de l'Homme. Il a, par la même occasion, réaffirmé le soutien de l'ONU en cette matière. Ci-dessous la déclaration intégrale de Monsieur Šimonović à la presse à Kinshasa, au dernier jour de sa visite.

“ Il s'agit de ma première visite en RDC (...) Ma visite au Sud-Kivu a eu lieu à un moment d'instabilité générale dans certaines parties de l'est du pays où la population se trouve, comme trop souvent, prisonnière d'une série d'attaques conduites en guise de représailles et sans sécurité. Je suis consterné par les actes de violence récents qui résultent des défections de certains éléments des FARDC (NDLR : Forces armées de la République démocratique du Congo), y compris des ex-CNDP et ex-PARECO, et qui ont provoqué le déplacement de 40.600 personnes dans le Nord et le Sud-Kivu depuis avril 2012. Ce mouvement des populations est le résultat direct et indirect des récentes défections. Je suis aussi très préoccupé par les allégations de violations des droits de l'Homme qui auraient eu



*M. Ivan Šimonović, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme*

lieu. Nous devons tout mettre en œuvre pour éviter une escalade du conflit. La restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en place d'un état de droit, le respect des droits de l'Homme et l'établissement des forces de sécurité démocratiques, responsables et professionnelles doivent être notre priorité. A cet égard, j'ai soulevé avec l'Inspecteur général de la police le besoin d'un redéploiement rapide d'unités de police dans plusieurs endroits du pays, y compris à Luvungi, dans le territoire de Walikale, de même que le renforcement progressif des unités déjà présentes, afin de garantir la sécurité d'une population vulnérable qui a déjà beaucoup souffert. La protection des civils a été le thème central de mes discussions avec le Commandant de la Brigade du Sud-Kivu de la MONUSCO et le commandement



M. Ivan Šimonović (à g. en cravate) à Bukavu, Sud Kivu - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

des FARDC.

La situation des droits de l'Homme demeure très préoccupante en RDC. Les activités des groupes armés constituent une grande menace pour la population civile, en particulier dans les Kivu. Le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a observé au cours des derniers mois une augmentation des attaques par des groupes armés, notamment par les FDLR, la LRA et les groupes Maï Maï dans plusieurs endroits des provinces de l'est du pays. Les défections de membres du CNDP / PARECO ont encore plus déstabilisé ces deux provinces déjà fragilisées sur le plan sécuritaire. L'impact éventuel de ces défections sur la protection des civils constitue une préoccupation majeure. En outre, le BCNUDH continue de documenter des violations des droits de l'Homme commises par des soldats

des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

J'ai été heureux de constater la bonne collaboration entre la MONUSCO et les autorités du Sud-Kivu dans la mise en œuvre de mécanismes innovants pour protéger la population et répondre aux violations des droits de l'Homme. Par exemple, la participation des composantes civiles de la MONUSCO dans la planification et le suivi de l'opération militaire conjointe Amani Kamilifu a amélioré nos capacités à identifier les secteurs prioritaires en matière de protection. Cette participation constitue un modèle qui devrait être reproduit.

Pour protéger la population civile, il faut lutter contre l'impunité. Le territoire de Shabunda, avec son million d'habitants répartis sur plus de 28.000 kilomètres carrés, est une illustration des problèmes récurrents

fondamentaux : l'éloignement des tribunaux, la pauvreté généralisée et le manque de routes et de systèmes de communication. Jeudi dernier, j'ai rencontré à Shabunda des organisations de la société civile et les autorités locales qui m'ont signalé, à mon grand étonnement, dans la ville de Shabunda, l'absence d'autorités judiciaires qui puissent efficacement rendre la justice et assister les victimes. J'ai visité la clinique juridique CADDHOM qui apporte une assistance juridique aux victimes de violences sexuelles. Ces cliniques juridiques jouent un rôle essentiel dans le soutien aux victimes pour accéder à la justice et dans la sensibilisation des communautés. Elles ont besoin de notre soutien et de notre attention continus /...

Je salue les poursuites et les condamnations récentes de plusieurs officiers des FARDC pour les violations des droits de l'Homme, y compris pour des cas de violence sexuelle. En mars de cette année, le Tribunal militaire de garnison de Tshikapa et le Tribunal de grande instance de Luebo, soutenus par le BCNUDH et la Section Etat de Droit de la MONUSCO, ont tenu deux audiences foraines dans les régions reculées du territoire d'Ilebo, dans la province du Kasai occidental. Ces audiences ont examiné 81 affaires et rendu 62 jugements, dont 41 pour des cas de viol. Je salue les efforts de la justice militaire qui travaille dans un environnement très incertain. Les jugements rendus constituent un message aux auteurs leur disant qu'ils ne peuvent plus rester impunis. J'encourage le gouvernement à

poursuivre ses efforts dans ce sens et je réitère le soutien de l'ONU à cet égard. J'ai été très encouragé d'entendre parler de l'engagement du gouvernement pour arrêter et poursuivre le général Bosco Ntaganda, qui a été inculpé par la CPI.

Une autre préoccupation majeure est la situation des migrants illégaux congolais expulsés d'Angola, estimés en 2011 à environ 100.000. Cependant, le manque actuel de suivi adéquat et des capacités d'intervention humanitaire ne nous permet pas d'avoir une vision globale de la situation et de répondre

efficacement aux besoins. Lors de ma visite à la frontière angolaise ce lundi avec le Représentant des autorités provinciales, j'ai rencontré plusieurs victimes, la Direction générale de migrations, les forces de sécurité, ainsi que des représentants de la société civile et de l'administration. J'ai entendu des témoignages de viol, de traitements dégradants, d'emprisonnement prolongé et d'extorsions /...

A Kinshasa, j'ai eu l'occasion de discuter avec le nouveau gouvernement et de renouveler le partenariat avec le Haut-commissariat aux droits de l'Homme

sur les questions des droits de l'Homme. J'ai été encouragé par l'engagement du Procureur général qui m'a informé que les enquêtes en cours sur les violations graves des droits de l'Homme commises pendant les élections présidentielles et législatives de novembre 2011 seront achevées avant les élections provinciales et locales /...

Les Nations Unies se tiennent prêtes à aider le gouvernement dans la lutte contre l'impunité et la réforme des forces de sécurité nationales. Merci beaucoup" ■

**Le Secrétaire général adjoint aux droits de l'Homme, M. Ivan Šimonović**



**M. Ivan Šimonović salue une foule d'enfants à Kamako, territoire de Tshikapa, Kasai Occidental - Photo MONUSCO/Elie Katende**



Le Lieutenant-Général Chander Prakash,  
Commandant de la Force de la MONUSCO -  
Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

## Chander Prakash: “La MONUSCO fait tout son possible pour assurer la sécurité des civils dans les Kivu”

En visite officielle à Goma où il était venu superviser les opérations militaires conjointes entre la Force de la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) lors des combats opposant les forces loyalistes aux éléments de l'ex-Conseil national pour la Défense du peuple (CNDP), le Commandant de la Force de la mission onusienne, le Général Chander Prakash, explique le rôle que joue la MONUSCO.

✂ **Propos recueillis par l'équipe de l'Information Publique/Goma**

**G**énéral, pourriez-vous nous décrire la situation réelle qui prévaut en ce moment, sur l'axe Masisi - Kitchanga plus au Nord et sur l'axe Masisi-Sake plus au sud du territoire?

**Général Chander Prakash:** Dans les dernières 48 heures, il y a eu certaines actions, des confrontations, des affrontements ont eu lieu entre les

éléments des FARDC et les ex-CNDP. Les affrontements se poursuivent au moment où nous parlons (NDLR: samedi 30 avril). Nous avons aperçu des mouvements venant des deux cotés. Difficile pour l'instant de discerner de quoi il s'agissait de façon précise. Nous avons noté des mouvements de déplacements de la population fuyant les combats. Mais, ces populations, des villageois pour la

plupart, sont indemnes et vaquent à leurs occupations.

*Décrivez-nous aussi ce qui se passe autour de l'axe Walikale-Mpofi vers le Nord et Walikale Bunyampuli vers le Nord-Est, de même que les villages environnants, comme Luvungi?*

**Général Chander Prakash:** Nous

avons des rapports faisant état d'éléments Mai-Mai de Tcheka qui sont en mouvement dans la région. Notre lecture est qu'à la suite de la réorganisation des FARDC, le 803ème régiment est actif sur cet axe. Nous n'avons pas de précisions sur les efforts menés par des FARDC. En ce qui concerne la MONUSCO, nos éléments basés à Bunyampuli, Mpopfi sont très actifs dans la surveillance de la région pour assurer la protection des civils.

*Pourriez-vous nous donner une évaluation du nombre de personnes déplacées à ce jour au regard de ce que vous avez vu jusqu'ici?*

**Général Chander Prakash :** J'ai moi-même survolé la zone aujourd'hui tôt le matin. J'ai vu quelques mouvements dans la zone de Ngungu où je viens de voir soixante ou soixante-dix familles. J'ai aussi constaté que d'autres familles continuent à marcher vers les centres urbains. Durant ma reconnaissance, j'ai constaté des mouvements vers Mushaké et Saké. D'autres mouvements se font de Saké vers Goma. Mon sentiment après ce que j'ai vu est qu'il n'y a pas encore de déplacements importants des populations à l'exception d'un ou deux milliers de personnes aperçues.

*Vous parlez des deux territoires*

*de Masisi et de Walikalé, ou simplement de l'axe Saké - Masisi?*

**Général Chander Prakash :** Je parle de l'axe Saké - Masisi. A Mushaké, je viens de voir environ 10 personnes là-bas, à côté de notre base, et à Ngungu, j'ai vu environ 50 personnes

*Quelle a été jusqu'à présent, la réponse de la MONUSCO sur la protection de la population et, au-delà, de ses efforts à prêter main forte aux FARDC ?*



**Le Lieutenant-Général Chander Prakash (d.), et son adjoint, le Général Major Adrian Foster - Photo MONUSCO**

**Général Chander Prakash :** En ce qui concerne la MONUSCO, nous nous sommes concentrés sur notre mandat de base qui est la protection des civils. Nous avons essayé de faire en sorte que la population ne soit pas affectée par les affrontements en cours entre les FARDC et les ex-CNDP. Et, je dois dire que de tous les affrontements qui ont eu lieu jusque là, il y a eu un

seul mort qui a été atteint d'une balle provenant d'un tir croisé. C'est le rapport que nous avons reçu.

*Plus précisément Général, qu'est ce que la MONUSCO a fait sur les deux axes de Masisi et de Walikalé?*

**Général Chander Prakash :** Dans les deux zones la MONUSCO a été active en patrouillant ces zones, nous avons essayé de faire en sorte que les affrontements n'atteignent pas les villages afin que la population ne soit pas affectée et nous continuerons de le faire.

*Avez vous un message que vous souhaitez adresser à la population du Nord-Kivu?*

**Général Chander Prakash :** Je veux juste leur dire à travers vous que la MONUSCO est très active que nous avons fait certains déploiements pour assurer la protection des civils et que vous avez certainement vu, aujourd'hui, un grand nombre d'hélicoptères y

compris les hélicoptères d'attaque, effectuer des vols de reconnaissance dans la zone pour assurer la protection des civils. Nous avons aussi déployé des blindés autour de Saké. Nous conduisons des patrouilles pour freiner toute intrusion sur Saké. Nous effectuons des fouilles des individus pour empêcher toute intrusion suspecte.■

Fidèle Sarassoro aux déplacés de Dungu

# “La Communauté Internationale est consciente de votre souffrance vis-à-vis de la LRA...”



M. Fidèle Sarassoro (au centre en costume) à la tête d'une délégation à Bagulupa, près de Dungu, province Orientale. - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en charge des affaires humanitaires en République démocratique du Congo, Fidèle Sarassoro, a séjourné du 10 au 11 mai 2012 à Dungu, l'un des six territoires du Haut Uélé en province Orientale. A la tête d'une forte délégation composée de donateurs et de chefs d'agences du système des Nations Unies en RD Congo, le Coordonnateur humanitaire a visité certaines réalisations financées par le Fonds commun humanitaire, communément appelé 'Pooled Fund' dans le jargon onusien.

✍ Par Bertrand Gaïlemas, UNOCHA

**P**our rappel, six agences des Nations Unies, et plus d'une trentaine d'ONG internationales et nationales sont impliquées dans

les réponses humanitaires dans les Haut et Bas Uélé, à travers le financement de plusieurs bailleurs du Pooled Fund, dont notamment

la Commission européenne pour l'aide humanitaire (European Commission for Humanitarian Aid – ECHO), l'Agence des Etats Unis

pour le Développement (United States Agency for International Development – USAID), Office of U.S. Foreign Disaster Assistance – OFDA), le Département britannique de la Coopération Internationale (Department for International Development – DFID), Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA).

Monsieur Sarassoro s'est rendu au Centre de santé « Boboto », un centre qui prend en charge les déplacés et est appuyé par MEDAIR sur financement Pooled Fund et où les soins sont administrés gratuitement aux déplacés. A la suite de la visite, M. Sarassoro s'est dit heureux d'entendre les propos d'un bénéficiaire selon lesquels «depuis la mise en place de ce projet de soins gratuits, notre santé s'est améliorée».

### **Communion avec les personnes déplacées de la 17<sup>ème</sup> Avenue à Dungu**

La visite de terrain qui a conduit la délégation du Coordonnateur humanitaire au site des déplacés de la 17<sup>ème</sup> Avenue, un site qui abrite 2528 personnes ayant fui les attaques de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) vers la fin du mois de février 2012 et qui sont arrivées à Dungu en mars dernier, lui a permis de communier avec des déplacés venus principalement de Bagulupa, un village situé à 55 km sur la route Dungu-Faradje. On y rencontre aussi les déplacés venus du village de Nangwakaza, situé à sept km à l'Est de Dungu qui ont fui l'attaque de la LRA dans la nuit

du 8 au 9 mars 2012. La plupart de ces personnes sont à leur deuxième ou troisième déplacement depuis le début de la crise.

Les déplacés de la 17<sup>ème</sup> Avenue se sont dits fatigués des exactions de la LRA. Et pour cause, en 2008, ils ont fui Bagbele pour se réfugier à Masabe. Une attaque de la LRA en 2009 les a poussés vers Bagulupa. Là, ils ont subi trois attaques en 2011. Avec celle du 17 février 2012, la 4<sup>ème</sup> sur Bagulupa, ils se sont décidés à se déplacer sur Dungu. Depuis leur arrivée, ces déplacés n'ont reçu qu'une assistance en biens non alimentaires et sheeting

de la part du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), et également en vivres de la part du Programme alimentaire mondial (PAM). De manière générale, à travers cette visite, le Coordonnateur humanitaire et sa délégation se sont rendus compte, non seulement des problématiques qui se posent dans les Haut et Bas Uélé, conséquences des activités de la LRA, mais aussi et surtout de l'impact de l'action humanitaire dans les Uélé. Les défis de la communauté humanitaire dans cette partie de la RDC se posent essentiellement en terme de sécurité. ■



**Un groupe de travailleurs humanitaires en discussion avec le Coordonnateur humanitaire (en costume) à Bagulupa, province Orientale - Photo MONUSCO/Sylvain Liechi**

Nord Kivu

## Goma : nécessité d'assainir la prison centrale

La situation humanitaire et sanitaire dans la prison de Muzenze à Goma est préoccupante. Surpopulation, promiscuité, lenteur dans le traitement des dossiers juridiques, tels sont les principaux défis à relever par les autorités pénitentiaires. La MONUSCO a proposé un plan de désengorgement de cette prison où des personnes emprisonnées depuis 2009 ou 2010 attendent toujours d'être jugées.

✍ Par Clara Padovan/MONUSCO

**S**elon la constitution de la République démocratique du Congo, *“Tout détenu doit bénéficier d'un traitement qui préserve sa vie, sa santé physique et mentale ainsi que sa dignité”*. Les conditions de détention dans la prison centrale de Goma sont contraires à ces principes. Dans ce lieu carcéral, le délai de détention n'est pas respecté, les visites sont monnayées, les repas ne sont pas régulièrement assurés.

Construite en 1953, la prison centrale de Goma avait au départ une

capacité d'accueil de 150 prisonniers. Aujourd'hui, elle héberge près de 1100 personnes dont 26 femmes et 55 mineurs. Hommes et femmes adultes vivent ensemble avec les mineurs dans une grande insalubrité. Les détenus partagent les mêmes cellules avec des condamnés pour meurtre, viol et autres crimes. Au moins 70 % des détenus sont emprisonnés pour viol et autres délits graves. Entre temps, le nombre de détenus continue d'augmenter. En cause, le taux de criminalité galopant de la ville de Goma.

En raison de la surpopulation, certains prisonniers doivent parfois se relayer pour dormir. D'autres encore doivent passer la nuit à la belle étoile. La question de la nourriture se pose avec acuité. Le gouvernement donne 1000 dollars US de ration alimentaire par semaine, ce qui revient à environ 80 centimes par tête pour assurer le repas quotidien. Du coup, les prisonniers dépendent de leurs proches pour s'alimenter. L'eau est rare et impropre à la consommation dans cette prison. Conséquence, les



Une vue de la prison centrale de Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

maladies d'origine hydrique, comme la dysenterie, sont fréquentes.

Par contre, la situation des femmes et des mineurs s'est améliorée depuis la mutinerie de 2009 au cours de laquelle 20 femmes avaient été violées. Cet incident tragique témoigne des conditions pénitentiaires inhumaines, mais aussi du niveau élevé de la violence sexuelle. Depuis 2011, des quartiers de la prison ont été aménagés pour ces deux couches sociales grâce aux fonds de l'ONG Restauration de la Justice au Congo (REJUSCO).

A ce tableau peu reluisant s'ajoute la lenteur de la justice dans le traitement des dossiers des prisonniers à cause du nombre insuffisant de magistrats. Au total, ce sont huit policiers et militaires qui font office de personnel pénitentiaire, chacun travaillant un jour sur deux.

Les quelque timides tentatives d'amélioration des conditions de vie de prisonniers n'ont eu aucun résultat significatif. Face à cette situation, les autorités carcérales se disent impuissantes avec les moyens insignifiants dont elles disposent. De ce fait, si l'on n'y prend garde, de nouvelles tentatives d'évasion, voire de mutinerie, ne seraient pas à exclure.

### L'appui de la MONUSCO

Depuis un an qu'elle existe, l'Unité pénitentiaire de la MONUSCO créée pour soutenir l'administration nationale des prisons a pour objectif d'aider à améliorer les conditions de vie dans les prisons du pays. Elle conseille les autorités pénitentiaires sur l'organisation des prisons au niveau de la sécurité, de la gestion des peines, et de la vie des détenus, et cela, en conformité avec les



Des détenus de la prison de Muzenze devant leurs cellules - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

standards internationaux en matière pénitentiaire.

Selon Robinson Cadet, coordinateur régional de l'Unité pénitentiaire pour le Nord Kivu, le moyen le plus rapide de venir en aide aux prisonniers de Muzenze est d'augmenter le nombre des magistrats afin de faire avancer le traitement des dossiers et de désengorger cette prison. Mais à cela se pose un problème de taille : la question de leur rémunération, qui reste sans solution.

D'après les normes internationales, l'espace à allouer à chaque détenu est de 4,5 m<sup>2</sup>. A Muzenze, c'est loin d'être le cas, chacun des 1000 détenus ayant 0,65 m<sup>2</sup>. Dès lors, l'Unité pénitentiaire de la MONUSCO a suggéré le transfert d'un certain nombre de prisonniers de Goma dans les prisons de Béni et de Rutshuru. Cette idée n'a pas reçu l'adhésion de tous les acteurs impliqués. En lieu et place, une extension de la prison a été envisagée et devrait être achevée dans le courant 2012, grâce aux financements du Canada et du Fond de Consolidation

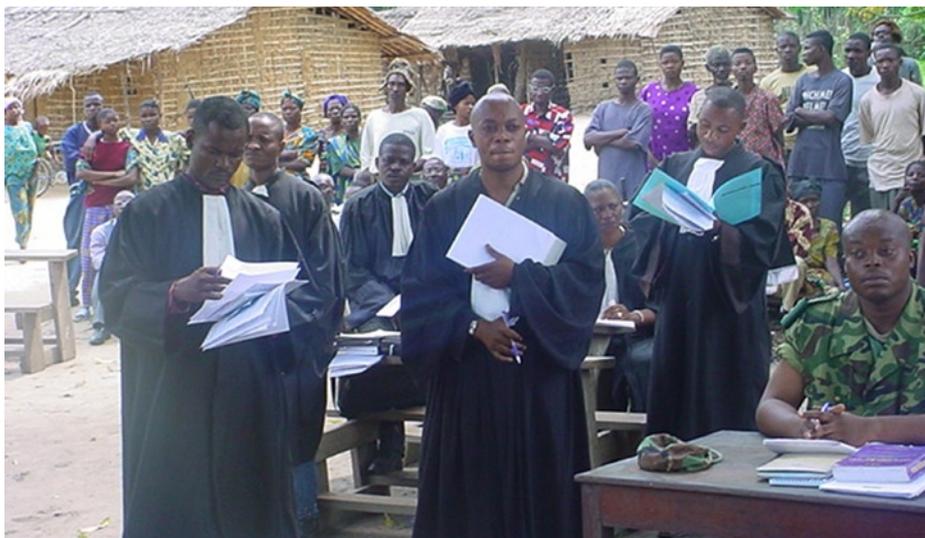
pour la Paix.

En dehors de ce plan, l'Unité pénitentiaire de la MONUSCO et l'ONG AFEMED, une association de femmes médecins, ont mis sur pied au sein de la prison Muzenze une fabrique de savon grâce à un Projet à impact rapide financé par la mission onusienne. L'objectif premier de ce projet était d'occuper les prisonniers tout en leur inculquant un savoir-faire. Aujourd'hui, le projet a été interrompu, son appropriation ayant été remise en question par la partie congolaise. Dans l'entremise, l'Association américaine 'Health through Walls' apporte une contribution financière de 300 dollars par mois, et permet ainsi dans une certaine mesure de faire face aux problèmes d'hygiène et d'assainissement.

En attendant, la situation générale demeure alarmante, pendant que le plan de désengorgement proposé par la MONUSCO attend toujours d'être adopté. "Muzenze est une 'bombe' à retardement", avertit monsieur Robinson. ■

## Equateur : efforts d'amélioration de la situation des droits de l'Homme

✂ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO



Procès de Songo-Mboyo, province de l'Equateur - Photo BCNUDH/PIO

**“N**ous ne sommes plus en 1999 ou 2000, mais tout de même, les droits de l'Homme restent sévèrement malmenés dans notre province”. Ces propos d'un activiste des droits de l'Homme basé à Mbandaka résume plus ou moins bien la situation des droits humains en Equateur.

A côté de cette perception négative, l'on doit également reconnaître qu'en Equateur, la situation des droits humains s'améliore sans cesse du fait des nombreuses campagnes de sensibilisation conjointement menées par la MONUSCO, la mission onusienne dans le pays, et ses différents partenaires. Cette amélioration est également le fait de l'activisme des défenseurs des droits

de l'Homme qui, à travers la Radio des Nations Unies, Radio Okapi, n'ont eu de cesse de dénoncer les violations des droits de l'Homme. Il y a également tous ces séminaires de formation organisés par la MONUSCO ou d'autres partenaires, tels qu'Avocats sans Frontières (ASF), les missions conjointes de terrain, les visites de cachots de la Police nationale congolaise (PNC) et des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), pour ne citer que ces activités.

### Beaucoup reste à faire

Face à ces efforts qui commencent à porter leurs fruits, la vigilance doit être de mise. Du fait des conditions

de travail difficiles de certains agents de l'Etat, les populations de l'arrière-Province continuent de subir toutes formes d'exactions, parfois en toute impunité. Ici, ce sont des civils qui sont forcés de céder leurs récoltes à leurs tortionnaires et de les transporter pour ces derniers jusqu'à destination ; là, ce sont des amendes exorbitantes et illégales qu'on fait payer aux femmes commerçantes ou aux producteurs de maïs, qui viennent au marché de Mbandaka pour écouler leurs produits.

Les activistes des droits de l'Homme, aidés par la MONUSCO, ne baissent pas les bras. Ils dénoncent au quotidien ces violations, organisent les victimes pour leur venir en aide, et entreprennent des rencontres de suivi entre les autorités militaires et policières, le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, la société civile, les autorités judiciaires et les ONG des droits de l'Homme. Ces activistes font également des plaidoyers pour attirer l'attention des décideurs sur ces violations. Dans le cadre de l'assistance aux victimes de viols et autres exactions, en février 2011, la MONUSCO, à travers le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et l'ONU-Femmes, avaient fait don d'une baleinière de 42 tonnes aux victimes de Songo-Mboyo pour les aider à évacuer leurs produits agricoles vers les centres de consommation. ■

## Droits de l'Homme

# Décès en détention : un défi à relever à Muene Ditu

✎ Par **Timothée Katunba** et **Piergiorgio Paglialonga/MONUSCO**

Le droit à la vie ne doit pas s'appliquer aux seules personnes en liberté. Les personnes en détention doivent pouvoir en jouir au même titre. Pourtant, la réalité est toute autre, notamment dans la province du Kasai Oriental où on enregistre chaque année de nombreux cas de décès liés aux mauvaises conditions de détention caractérisées par l'insuffisance de nourriture et le manque de prise en charge médicale. A Muene-Ditu, deuxième ville de la province, dans le district de Kabinda, on enregistre le plus grand nombre de décès de détenus. Selon les données disponibles, la prison de Muene-Ditu a enregistré 49 cas de décès en 2011, soit en moyenne quatre décès par mois.

Le dépôt de noix de palme qui est devenu aujourd'hui la prison de Muene Ditu, est loin de répondre aux normes internationales pour les personnes en détention. Ici les prisonniers sont exposés à plusieurs difficultés. D'abord l'étroitesse des cellules qui ne permet pas une bonne aération et laisse passer difficilement la lumière du jour ; il y a ensuite le manque criard d'équipement, notamment le mauvais état de la literie

qui expose les prisonniers à l'humidité ambiante; et enfin à l'extérieur des cellules, le cadre n'est guère propice aux petites promenades journalières accordées aux détenus.

### Appui de l'ONU

Le Bureau de la Mission de l'Organisation des Nations Unies



Une vue de la prison de Muene-Ditu, Kasai Oriental  
Photo MONUSCO/Timothée Katunba

pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) au Kasai-Oriental, a sans cesse aidé à la recherche de solutions durables aux nombreux cas de décès que connaît cette prison.

En 2010 déjà, au cours d'une mission dans cette ville, le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) avait rencontré les autorités locales et attiré

leur attention sur les conditions des détenus qui restent souvent sans nourriture et eau potable. A cette occasion, le BCNUDH avait mené un plaidoyer auprès du maire de la ville en faveur de l'octroi d'un champ en dehors de la ville pour la culture du maïs, du haricot et d'autres produits pour assurer l'alimentation des prisonniers. Ce plaidoyer qui fut étendu aux autorités provinciales et aux agences du système des Nations Unies, permit en octobre de la même année, une remise par la FAO d'une quantité importante de semences de maïs, d'haricots, ainsi que des outils aratoires.

L'Unité pénitentiaire de la MONUSCO a, pour sa part, soutenu plusieurs initiatives, ensemble avec des partenaires locaux, pour aider à améliorer les conditions de détention de la prison de Muene-Ditu. Parmi les plus importantes de ces initiatives, un projet à impact rapide qui a permis en août 2011 la construction d'un dispensaire équipé, et l'approvisionnement en médicaments et matériel de santé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Résoudre la question de nombreux cas de décès en détention à la prison de Muene-Ditu revient à améliorer les conditions carcérales, et plus particulièrement l'alimentation et les soins médicaux.

La MONUSCO, dans son mandat de protection, reste saisie de la question, et continue à soutenir les efforts de ses partenaires étatiques et non étatiques dans ce défi important à la prison de Muene-Ditu ■



Parc des Virunga - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

## Environnement

# Parc des Virunga : la population s'oppose à l'exploitation pétrolière de son sous-sol

Les populations congolaises s'inquiètent du lancement des opérations d'exploration par les compagnies pétrolières South Africa Congo Oil (SOCO), Congo Dominion Petroleum et Total, dans le parc national des Virunga.

✂ Par Clara Padovan/MONUSCO et Dario Tedesco/UNOPS

**E**n septembre 2011, lorsque SOCO reçoit l'autorisation pour conduire, pour l'instant seulement, des études de prospection dans le bloc 5 du rift Albertin Est,

c'est-à-dire dans les trois quarts de la superficie totale du parc des Virunga, les pétroliers entrent ainsi en conflit direct avec la loi congolaise et les accords internationaux. Les pays

dont sont originaires les pétroliers, le Royaume Uni, la France, ont pourtant ratifié la convention de l'UNESCO classant le parc des Virunga au patrimoine mondial en

1979, c'est-à-dire au patrimoine commun de l'humanité.

Cette convention interdit toute exploration et exploitation minière et pétrolière dans les zones reconnues patrimoine mondial. L'Europe, un des principaux investisseurs pour la protection du Parc des Virunga, n'a pas encore réagi mais les communautés locales qui habitent autour du parc se sont fermement opposées à l'exploration et à l'exploitation du pétrole. Il faut savoir que la densité de cette population est une des plus élevées d'Afrique, avec plus de 400 habitants par km<sup>2</sup>.

*“Nous nous opposons à ce projet du fait que c'est nous qui sommes perdants. Si le gisement de pétrole se situe dans les frayères les poissons seront tués”* a affirmé un représentant de la société civile de Nyakakoma. En effet hormis la destruction du parc des Virunga, les compagnies pétrolières ne pourront éviter la contamination des eaux superficielles, des nappes phréatiques, lacs et rivières par les déchets toxiques, comme cela se passe actuellement dans le delta du fleuve Niger au Nigeria. Cette contamination rendra l'eau impropre à la consommation pour les villageois et à terme aura des conséquences négatives sur la pratique de la pêche. *“En plus il n'y a pas de garantie que nos enfants soient embauchés par SOCO. Que laisserions-nous alors à nos générations futures?”* ajoute ce représentant.



Une vue du parc des Virunga - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Les communautés locales exigent d'être impliquées dans l'étude de l'impact environnemental et social de l'exploitation pétrolière dans leur milieu.

#### **A qui profitera la destruction du parc national des Virunga ?**

Créé en 1925 et situé au centre du Rift Albertin dans l'Est de la RDC, le parc des Virunga est la plus ancienne réserve d'Afrique. Il couvre en partie les montagnes des Virunga le long du Rwanda et de l'Ouganda, s'étend sur 790.000 hectares et présente une diversité d'habitats uniques, allant des marécages et des steppes jusqu'aux glaciers du col Margherita du Ruwenzori, à plus de 5.000 m d'altitude, en passant par

les plaines de lave et les savanes sur les pentes des volcans. Il abrite plus de 200 espèces de mammifères dont les gorilles de montagne, les chimpanzés, les hippopotames, les éléphants et l'okapi, animal symbole de cette région d'Afrique. Le parc est aussi l'aire protégée en Afrique la plus riche en espèces d'oiseaux.

SOCO vient d'obtenir le droit de faire des explorations aériennes pour repérer les gisements de pétrole. Les risques environnementaux liés à une exploitation pétrolière éventuelle dans ce parc sont indéniables. Autoriser l'exploration pétrolière dans le parc national des Virunga classé patrimoine de l'humanité par l'UNESCO laisse à réfléchir ■

PROTÉGEONS LES



EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO



Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 6583 - (243) 81 890 6885 - E-mail : [tourep@un.org](mailto:tourep@un.org) - Site web : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)

[www.facebook.com/monusco.org](https://www.facebook.com/monusco.org) - [twitter.com/MONUSCO](https://twitter.com/MONUSCO) - [YouTube www.youtube.com/MONUSCO](https://www.youtube.com/MONUSCO)



*Séropositif, j'ai décidé de sortir de l'ombre*

